

Compte rendu du Conseil Municipal du 06/10/2023

Présents : J-M LAVAL, M PERRY, M LUCAS, N MAROUSSIE, M BAUDOIN, M TREMOULET, B DUCLAUD

Excusés : S DOUMERC (procuration donnée à M TREMOULET), B LAPORTE (procuration donnée à JM LAVAL), I BERBEE (procuration donnée à N MAROUSSIE)

1. Approbation du PV du conseil Municipal du 08/09/2023

2. Incendie Maison ALSAT

Le Maire porte à connaissance les réponses des 2 SDIS avec le constat du manque d'effectifs de la caserne de SALVIAC lors de l'incendie.

Un travail est engagé entre les deux structures pour tendre à des voies d'amélioration

Les 2 courriers seront publiés sur le site

3- Cimetières :

M LUCAS présente le travail qui a été engagé et dont chaque conseiller a été destinataire.

Le conseil municipal valide le règlement intérieur des 2 cimetières à l'unanimité et décide :

- De fixer le prix des nouvelles concessions à 500 €
- La durée des nouvelles concessions est fixée à 50 ans

4- Puits communaux :

Le Maire rappelle tous les enjeux patrimoniaux de notre commune et en particulier les puits.

Une restauration pourrait être engagée, un devis par un puisatier s'élève à 2000 €

Pourraient être concernés : La Garrigue, Maraval, Gaumier dans un premier temps. Le conseil valide sur le principe

5- Commission électorale

Le conseil valide la commission

Délégué Conseil Municipal Benjamin LAPORTE et Michel PERRY

Délégué de l'Administration : Christian MAURIE et Michel PEYROULET

Délégué du Tribunal : Florence PAROUTY et Jean-Marie LORENTE

6- Délibération CDG concernant la convention d'affectation des missions temporaires : Adopté à l'unanimité

7- Motion sur l'opportunité de la nouvelle boucle multimodale de BEYNAC-CASTELNAUD

Après discussion, le conseil municipal approuve ce nouveau projet

9 voix pour

1 voix contre (Mathias LUCAS)

8- Ecoles :

Le Maire informe de la forte augmentation du coût des frais scolaires des enfants en maternelle à Salviac de 1800 € à 2700 €/par an et par enfant en 2023

Augmentation aussi sensible pour les primaires

9- Fibre :

Une réunion publique sera organisée pour accompagner les administrés lors du démarrage de l'opération. Les travaux étant quasiment terminés

La séance est levée à 20h

-